



COMMISSION
ADMINISTRATIVE
ET TECHNIQUE
DES SERVICES
D'INCENDIE ET
DE SECOURS
2026
COLLÈGE PATS

Même si beaucoup ont su voler au secours de la victoire, l'histoire retiendra avant tout que c'est bien notre organisation qui a permis que les PATS disposent de leur propre collège au sein des CATSIS.

Garante d'une indépendance totale mais aussi d'une écoute particulière de nos collègues PATS, cette représentativité est indispensable au sein de nos établissements.

Minoritaires par leur nombre mais ô combien indispensables au fonctionnement des SIS, les PATS ont besoin de cette représentativité

qui est aujourd'hui incontournable pour faire entendre les aspirations légitimes des non sapeurs-pompiers qui ont eux aussi de très nombreuses revendications à faire valoir.

Que ce soit sur le volet social comme sur le plan organisationnel, quoi de mieux qu'un PATS pour défendre les intérêts singuliers des PATS.

C'est dans cet esprit collaboratif avec des objectifs communs qu'Avenir Secours met autant d'énergie à défendre les uns comme les autres !



Notre boussole :

la qualité dans la distribution des secours.

Notre engagement :

rester fidèle à nos valeurs de syndicat réformateur et constructif !



Christophe AUVRAY
Président d'Avenir Secours



Être élus en CATSIS pour les PATS

- C'est l'assurance d'une écoute distincte de celle des sapeurs-pompiers avec un objectif commun de bien-être au travail.
- C'est l'assurance d'une prise en compte des problématiques spécifiques des PATS dans un écosystème où il peut être difficile d'être entendus.
- C'est l'assurance de rendre audibles les aspirations légitimes des PATS au sein des Conseils d'Administration.

Enfin, être élus sous la bannière Avenir Secours pour les PATS, c'est l'assurance de partager ensemble des valeurs communes avec comme boussole indéfectible, la qualité des secours que l'on doit à nos concitoyens.

VOS CANDIDATS



Corinne ARNOULT



Pierre SOUCHET



LES REVENDICATIONS DE VOTRE SECTION LOCALE

- ✓ **Conserver les avantages acquis et préserver le pouvoir d'achat**
 - Sécuriser la prime annuelle, élément essentiel du pouvoir d'achat. Avenir Secours est la SEULE organisation syndicale à se battre pour le maintien du dispositif actuel.
 - Maintenir les modalités actuelles du télétravail alors que de nombreuses administrations font marche arrière. Le télétravail est aujourd'hui un outil d'organisation moderne, reconnu, qui participe à l'attractivité des postes, à l'efficacité administrative et à l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.
- ✓ **Favoriser le bien-être et la santé au travail**
 - Promouvoir le bien-être au travail en permettant notamment aux agents de pratiquer des activités physiques sur le temps de travail, lorsque les missions le permettent. La prévention, la condition physique et la santé ne sont pas des options, elles sont directement liées à la performance opérationnelle.
 - Faire de la santé et de la sécurité au travail une priorité constante, tant sur le plan physique que psychologique, par une écoute réelle et des mesures adaptées.
- ✓ **Maintenir les effectifs et préserver l'équilibre des charges de travail**
 - Veiller, avant tout, au maintien des effectifs, condition indispensable à un fonctionnement soutenable du service.
 - Accompagner avec attention les évolutions de postes et les réorganisations, afin d'éviter toute dérive des charges de travail.
- ✓ **Veiller à ce que tous les agents soient associés au projet de la nouvelle direction et au projet de mutualisation avec les ateliers du Conseil Départemental**
 - Chacun doit pouvoir exprimer ses attentes sur les espaces de travail et plus généralement sur ses futures conditions de travail.

✓ NOTRE BILAN

Maintien de la prime annuelle - Participation active dans tous les groupes de travail (Complémentaire santé, prévoyance...) - Accompagnement des agents en difficulté - Echanges réguliers avec les directeurs et le PCASDIS en bilatéral - Lutte sans relâche contre tous les comportements et propos inadaptés - Nominations des agents au grade supérieur par tous les biais possibles



19 avenue Debourg 69007 LYON
04 72 80 53 73
permanence@avenir-secours.com
<https://www.avenir-secours.com/>





ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CATSIS 2026

COLLÈGE PATS

Votre département : Votre équipe ACC !

28

Être représenté, c'est exister dans les décisions qui **VOUS** impactent !

Nous détenons une conviction forte et une ambition claire :

Construire ensemble un syndicalisme moderne,
responsable et efficace au service de chacune et chacun
d'entre vous !

ACC est une organisation syndicale catégorielle
indépendante et apolitique, affiliée à la Fédération des
Services Publics CFE-CGC, représentant les Sapeurs-
Pompier Professionnels et les Personnels Administratifs
Techniques et Spécialisés dans les SIS de France pour
porter vos revendications au plus haut niveau.

ACC : REPRÉSENTER · ACCOMPAGNER · DÉFENDRE

NOS REVENDICATIONS LOCALES

• Projets du SDIS et déménagement des services de direction

Être particulièrement vigilants quant à la mise en œuvre des futurs projets du SDIS, notamment en ce qui concerne le déménagement des services de la direction. Exiger l'implication active des agents, afin qu'ils soient pleinement intégrés et moteurs dans les phases de réflexion et de décision.

• Régime indemnitaire des PATS

Garantir la pérennisation du régime indemnitaire des PATS, en veillant à sa stabilité et à son maintien dans le temps.

• Télétravail

Maintenir les conditions actuelles de télétravail et engager une réflexion sur leur adaptation dans des situations spécifiques (conditions climatiques exceptionnelles, contextes économiques particuliers, etc.).

NOS REVENDICATIONS NATIONALES



SANTÉ AU TRAVAIL

Santé au travail : vous êtes exposés

- Traçabilité effective des expositions professionnelles dans chaque SIS
- Reconnaissance des pathologies liées à l'environnement opérationnel
- Plan national de santé au travail dédié aux PATS

**Invisibles dans la souffrance, invisibles dans la reconnaissance :
ACC refuse cet état de fait !**



CARRIÈRES & PERSPECTIVES

Carrière : des perspectives, pas des impasses

- Amélioration des ratios promus/promouvables dans les SIS
- Ouverture d'une voie d'accès à la catégorie supérieure pour les PATS expérimentés
- Reconnaissance de la spécificité SIS dans les grilles d'avancement

**Les PATS méritent une carrière à la hauteur de leur engagement :
ACC en fait une exigence non négociable !**



PRIME & RECONNAISSANCE

La justice indemnitaire : l'ISS-SDIS

- Travailler dans un environnement opérationnel exige une reconnaissance indemnitaire spécifique
- Une ISS-SDIS nationale, obligatoire et cumulable avec le RIFSEEP

D'autres filières ont obtenu leur prime de sujétion : vous le méritez !



FORMATIONS ADAPTÉES

Formation : vous méritez mieux que le droit commun

- Un CNFPT qui ne s'adapte pas pleinement à la réalité
- Aucune formation nationale dédiée à l'environnement spécifique
- Des agents qui apprennent seuls, sans référentiel commun

**Parce qu'une meilleure formation pour vous,
c'est un SIS qui fonctionne mieux !**

VOS REPRÉSENTANTS

01



Cédric GÉRAY

Logisticien · PATS
GTL Direction

02



Isabelle SOMMET

Assistante CISM · PATS
CISM Dreux

LE MANDAT D'ACC

La **CATSIS** est une instance consultative obligatoire de votre SDIS. Vos représentants élus y examinent les décisions de la Direction sur l'ensemble des questions d'**ordre technique et opérationnel**, et donnent leur avis sur les dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompier, notamment le règlement intérieur du corps départemental.

C'est là que se joue concrètement votre quotidien professionnel. Et **c'est là qu'ACC fait la différence**.

Notre approche est celle d'un **syndicalisme d'équilibre** : ferme sur les valeurs, ouvert au dialogue, ancré dans les réalités du terrain. Nous ne cherchons pas le conflit : nous cherchons à écouter, comprendre et proposer.

Transparence et proximité ne sont pas des mots : ce sont nos valeurs fondatrices. Des représentants ACC en CATSIS, c'est la garantie : de vos revendications portées avec constance. En votant ACC, vous choisissez un syndicat qui **représente équitablement les SPP et les PATS**.

C'est l'unique garantie d'une **représentation complète et efficace** devant la direction de votre SIS.

"SPP & PATS : Construire un syndicat qui vous ressemble, qui vous protège et qui vous représente vraiment : c'est le choix que vous faites en votant ACC"

Soyez acteur de votre département :

Votez ACC !

